

## ESTIMATION DES COÛTS

### COÛTS DE PROCEDURE :

<i>Prestations</i>	<i>Coût HT</i>
Dossiers préliminaire et définitif d'instruction	4.900 €
Vacations et frais avis hydrogéologue agréé	1.350 €
Analyses d'eau de première adduction (1SCO2)	500 €
Publicité enquête publique	2.400 €
Indemnisation commissaire enquêteur	1.500 €
Assistance maître d'ouvrage	650 €
<b>total</b>	<b>11.300 €</b>

### COÛTS DES TRAVAUX DE PROTECTION :

<i>Prestations</i>	<i>Coût HT</i>
<i>Aménagements du captage :</i>	
<b>A court terme :</b>	
Modification du trop-plein (diamètre, abaissement, mise en place un clapet).	2.000 €
Remonter le niveau de l'arrivée d'eau si possible.	1.000 €
Rehausse de l'ouvrage d'environ 1 m afin de créer une margelle et remblaiement périphérique (la margelle doit mesurer 50 cm à minima).	3.000 €
Mise en place d'une dalle béton autour de l'ouvrage (jointoyée au cuvelage, pente centrifuge, 3 m <sup>2</sup> , ép. 30 cm).	3.000 €
Remplacement des dalles béton formant le capot et mise en place d'une fermeture étanche cadernassée.	2.000 €
Installation d'une échelle, fixe ou amovible, pour avoir accès à l'intérieur de l'ouvrage.	1.250 €
Création d'aérations munies de grille inox.	2.250 €
Créer un réservoir en parallèle qui peut servir de réserve à incendie et couvrir les pointes.	10.000 €
Réalisation d'un levé topographique précis des différents points du captage et de la zone de drainage.	1.500 €
<b>Sous-total</b>	<b>26.000 €</b>
<b>A moyen terme (ou dans l'immédiat en substitution du court terme) :</b>	
Construction d'un captage dans les règles de l'art avec une zone de décantation et un pied sec et d'un réservoir (projet à définir).	35.000 €
Maîtrise d'œuvre des travaux.	5.000 €
<b>Sous-total</b>	<b>40.000 €</b>
<i>Aménagements dans le PPI</i>	
Installation d'une clôture (hauteur : 1,5 m) en périphérie du PPI (environ 150 m) et d'un portail d'accès.	6.500 €
Abattage des arbres à proximité des ouvrages.	5.000 €
Bornage PPI par géomètre expert.	1.500 €
Déplacement de la piste d'accès une vingtaine de mètres en amont du captage.	10.000 €
Assistance maître d'ouvrage.	2.000 €
<b>total</b>	<b>91.000 €</b>

COUTS FONCIERS :

<b>Prestations</b>	<b>Coût HT</b>	<b>Commentaires</b>
Acquisition PPI : - 872 m <sup>2</sup> parcelle A-1024, - 140 m <sup>2</sup> parcelle A-1255, - 300 m <sup>2</sup> parcelle A-1256	4.592 €	Sur la base de 3,5 €/m <sup>2</sup> . Propriétaires actuels : - A-1024 et A-1255 : commune de Pradelles-Cabardès - A-1256 : indivision M. Garcia Jean et Mme Garcia Anne
Indemnisation servitudes PPR	0 €	L'instauration de servitudes ne génère pas de préjudices pouvant donner droit à indemnisation.